



PROCÈS – VERBAL

de la séance du Conseil Municipal

du 23 février 2024

L'an deux mil vingt-quatre le 23 février, à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 20 janvier, s'est réuni à la MAIRIE DE SAGY, sous la présidence de M. Denis PARISOT, Maire de SAGY.

Nombre de membres afférents au CM : 15 - En exercice : 14 – Présents ou représentés : 10

Membres présents : MOREY Raphael – COULON Maryline – MIELO Claude – MOREY Valentin – BOULLY Franck – BERTHAUD Gérard – GERUSA Cindy – BEY Pascal – MAXIT Delphine – VERGUET Ghislaine

Membres représentés : 0

Membres excusés : BERNARD Marie-Annick

Membres absents : LAMY François-Noël – GUILLOT Jennifer

Est élu secrétaire de séance : MOREY Valentin

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal
2. Retrait de la délibération 20230054
3. Délégation au C.D.G.71 du choix de société d'assurance prévoyance et santé du personnel
4. A la suite de la cessation d'activité de la société ETEB SARL, chargée de l'entretien de l'horloge et du mécanisme des cloches de l'église, les élus doivent autoriser le maire à signer un avenant au contrat étendant ce dernier à une collaboration avec la société MAMIAS (remplaçant)
5. Délibération pour signature nouvelle convention pour campagne stérilisation des chats errants
6. Délibération pour régularisation attribution d'un appartement en location
7. Délibération pour modification du règlement du lotissement Les Routes après retour d'avis favorables à l'unanimité de la part des co-lotis
8. Renouvellement d'une convention d'une prestation de services avec B.L.I.
9. Point sur les infiltrations du pôle santé
10. Position des élus à la suite de la demande d'achat d'une partie de terrain par un administré
11. Demande de stationnement d'un commerçant pour la vente de fromages sur une place
12. Point sur les chantiers en cours
 - Lotissement les Buissons
 - Extension supérette
 - M.A.M.
 - Puits de Chartondu

- Questions diverses :

- Convocation de la commission voirie pour le choix des voies à traiter par l'intermédiaire de B.L.I. en 2024 et divers projets de busage de fossés
- Confirmation du sens de circulation choisi dans le lotissement Les Buissons (anti-horaire)
- Point sur la distribution de pièges à frelons asiatiques
- Info sur validation du devis Girocible pour travaux maintenus sur la balustrade 74 route des Gallands
- Point sur le logement des Bullets

- informations sur la réunion du SYDESL
- Compte-rendu des travaux des employés par le 1^{er} adjoint

.....

1. Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal

Monsieur le Maire demande si des modifications ou ajouts sont à apporter au document. Le Conseil Municipal APPROUVE, à l'unanimité, le procès-verbal du conseil municipal du 26 janvier 2024.

2. Retrait de la délibération 20230054

L'ensemble du conseil autorise le retrait de cette délibération.

3. A la suite de la cessation d'activité de la société ETEB SARL chargée de l'entretien de l'horloge et du mécanisme des cloches de l'église, les élus doivent autoriser le maire à signer un avenant au contrat étendant ce dernier à une collaboration avec la société MAMIAS (remplaçant)

L'ensemble du conseil autorise à l'unanimité le Maire à signer l'avenant.

4. Délibération pour signature nouvelle convention pour campagne stérilisation des chats errants

L'ensemble du conseil autorise à l'unanimité le Maire à signer la convention

5. Délibération pour finalisation prime pouvoir d'achat du personnel

L'ensemble du conseil valide cette délibération.

6. Délibération pour régularisation attribution d'un appartement en location

L'ensemble du conseil se porte favorable à cette délibération.

7. Délibération pour modification du règlement du lotissement Les Routes après retour d'avis favorables à l'unanimité de la part des co-lotis

L'ensemble du conseil se porte favorable à cette délibération.

8. Renouvellement d'une convention d'une prestation de services avec B.L.I.

L'ensemble du conseil valide la délibération.

9. Point sur les infiltrations du pôle santé

En fonction de l'évolution, l'ensemble du conseil autorise le Maire à ester en justice.

10. Position des élus à la suite de la demande d'achat d'une partie de terrains par un administré

L'ensemble du conseil accepte de vendre cette parcelle au prix de 15€ le m², bornage et frais de notaire à la charge de l'acquéreur.

11. Demande de stationnement d'un commerçant pour la vente de fromages sur une place

L'ensemble du conseil accepte et autorise ce commerçant à s'installer le mardi matin sur la place du 08 mai.

12. Point sur les chantiers en cours

- Lotissement les Buissons :

Les travaux ayant été un temps suspendu dans l'attente de rectification de malfaçon, l'entreprise TP BOIVIN peut désormais venir finir les travaux.

- Extension supérette :

Etanchéité faite (toiture) , cependant attention au buisson proche de la toiture, risque de boucher les descentes d'eau pluviale

- M.A.M :

Ouverture le 02 avril 2024

Manque 24 dalles pour finir les plafonds

- Puits de Chartondu

Demande de devis pour refaire la partie supérieure

Questions diverses

. Convocation de la commission de voirie pour choix des voies à traiter par l'intermédiaire de B.L I. en 2024 et divers projets de busage de fossés

Le 09 mars 2024 9H. en mairie pour aller sur terrain

. Confirmation du sens de circulation choisi dans le lotissement Les Buissons (anti-horaire)

L'ensemble du conseil est favorable

. Point sur la distribution de pièges à frelons asiatiques

120 foyers sont venus en chercher, d'où 240 pièges

. Info sur validation du devis Girocible pour travaux maintenus sur la balustrade 74 rte des Gallands

Travaux effectués fin mars

. Compte-rendu des travaux des employés par le 1^{er} Adjoint

Fauchage des routes (presque tout fini) plus quelques journées de maintenance

. Point sur logement des Bullets

Le maire informe les membres du conseil qu'un incident est survenu au logement central 3095 route des Gallands ayant nécessité l'intervention des services de secours.

.Point sur réunion du SYDESL

Intervenant : monsieur Cordelier

Points évoqués : les enjeux climatiques, les énergies renouvelables.

Fin de séance à 22h15

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

